

Programme

30 heures proposées dès le second contrat, après un an d'exercice :

- Analyse et partage de pratiques professionnelles, recherche d'information, renforcement des connaissances nécessaires à un meilleur exercice du métier.
- Missions d'observation et de collecte d'expériences, identification des interactions professionnelles favorisant l'accompagnement de l'élève, sensibilisation au nécessaire travail en équipe.
- Orientation du travail d'enquête au regard des attendus du diplôme.

30 heures proposées après 1 an et 9 mois d'activité, dans le courant de votre troisième contrat.

- Accompagnement spécifique à la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.
- Partages et comptes rendus oraux et écrits de pratiques professionnelles.
- Travaux individuels et en groupe sur cette production écrite et orale : enrichissement des contenus au regard des attendus du compte rendu d'activités professionnelles.
- Entretiens individuels (5 heures) pour orientation et conseil personnalisé, lecture et relecture des productions, entraînements ciblés sur l'exposé oral.
- Accompagnement méthodologique.

Organisation

Les regroupements professionnels vous seront proposés dans votre temps de travail, mais hors période d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Ils seront ainsi programmés lors des premières semaines des vacances scolaires du mois de Février, de Pâques, du mois de juillet ou de la Toussaint.

Vous recevrez du GRETA le plus proche de votre domicile, un courriel d'invitation à une réunion d'information.

Pour plus d'information,
n'hésitez pas à adresser vos demandes à
l'adresse suivante :
alain.vals@ac-aix-marseille.fr

Le Greta

Formation | Accompagnement

Professionalisez-vous dans le métier d'accompagnement d'élèves en situation de handicap.

Obtenez le DEAES - spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire grâce à une Validation des Acquis de l'Expérience.

**Échanges d'expériences et explorations partagées,
Rencontres de professionnels
Valorisation de votre expérience professionnelle**

DAFFIC - 2017 - Crédit photo : Adobe Stock

Vous avez signé un contrat unique d'insertion ou un contrat d'AESH et vous accompagnez un élève en situation de handicap dans son parcours scolaire.

Vous êtes investi(e) dans cet accompagnement et souhaitez progresser dans un métier que vous avez envie de mieux maîtriser.

Vous souhaitez approfondir la formation d'adaptation à l'emploi dont vous avez bénéficié lors de votre premier contrat.

Vous êtes curieux d'explorer vos responsabilités professionnelles, au cours de 30 ou 60 heures d'accompagnement et d'échange avec des collègues exerçant la même activité et avec d'autres professionnels du secteur.

Vous souhaitez éventuellement valider votre expérience et votre investissement par un diplôme qui vous apportera une forte garantie de continuité professionnelle, soit dans ce même ministère soit dans d'autres institutions ou d'autres entreprises :

- Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD),
- Instituts Médico-Éducatifs (IME),
- Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP),
- Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS),
- Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS),
- Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD),
- Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD).

Vous êtes prêt(e)...

- à analyser et à transcrire régulièrement le contenu de votre accompagnement, de votre rapport à l'élève dans ce qu'il a de plus significatif,
- à réfléchir, pour les valoriser et y mettre plus de sens encore, aux relations professionnelles (avec les professionnels qui vous entourent, avec les parents d'élèves,...) qui enrichissent votre accompagnement,
- en y étant aidé(e), à aller chercher l'information et les connaissances nécessaires à un exercice plus abouti de votre profession (handicaps, aides offertes aux personnes en situation de handicap, cadres fonctionnels et institutionnels d'accompagnement,...)
- avec l'aide de vos pairs et d'accompagnateurs professionnels, à rendre compte de votre activité pour démontrer toutes les connaissances que vous avez acquises et les compétences que vous avez été capable de mettre en œuvre.

Si vous vous reconnaissez dans ces dispositions et dans ce projet, nous vous accompagnerons pour que vous ajoutiez sens et confort à votre pratique professionnelle.

Nous pouvons également, si vous le souhaitez, vous conduire jusqu'à l'obtention du Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES).

Objectifs

- vous donner les moyens de mettre en valeur votre pratique professionnelle dans la perspective d'une insertion professionnelle durable dans le métier d'accompagnant éducatif et social.
- faire vivre un accompagnement reposant sur la dynamique et la solidarité du groupe d'apprentissage (activités, chantiers et missions partagés).
- vous donner la possibilité de valider tout ou partie du **Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social (DEAES - spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire)** par la voie de la **VAE - Validation des Acquis de l'Expérience**.